

À la une

L'accès direct à un kinésithérapeute exerçant dans une CPTS est désormais possible

Etienne Panchout, masseur-kinésithérapeute libéral à Blois, président du Conseil de l'Ordre départemental des masseurs-kinésithérapeutes du Loir-et-Cher

C'est sorti ! Le décret permettant l'accès direct à un kinésithérapeute exerçant dans une CPTS a été publié [au Journal officiel le 28 juin dernier](#). Il indique les modalités de l'expérimentation visant à permettre à des masseurs-kinésithérapeutes exerçant dans une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de pratiquer des actes sans prescription médicale. Pour notre région, cette expérimentation concerne le Loiret.



Etienne Panchout est également chercheur associé à l'université d'Orléans depuis 2016

Qu'est-ce que cette mesure va changer pour vous ?

La situation d'accès direct est déjà identifiée et vécue par les kinés, mais de façon non réglementaire, avec des patients qui se présentent et qui demandent parfois des ordonnances a posteriori. Cela va déjà permettre d'être en règle. Dans les départements en manque de médecins, certains patients vont pouvoir entrer dans le système de santé plus rapidement. De plus, cela va permettre de ne pas utiliser les urgences, les thérapies illusoires (rebouteux, ostéopathie crânienne ou viscérale dont on sait qu'elle sont inefficaces, marabout, réflexologue, magnétiseurs, qui n'ont pas la formation pour aiguiller les patients dans le système de santé...), qui ne sont pas des professionnels de santé, et qui engendrent des retards de prise en charge et de diagnostic. Ce n'est pas digne de ce que défend le système de soins français : c'est-à-dire l'accès aux soins partout, pour tous.

Comment cela va se passer concrètement pour les patients ?

Il y a peu de départements impliqués (16 dans un premier temps, ndlr), il faudra étendre le système. Car par nature, le système de soins est coordonné, on a des messageries sécurisées... ce n'est pas parce qu'on n'est pas dans une CPTS qu'on n'est pas coordonné. Il faudra aussi que les kinés s'inscrivent, soient candidats, avant de recevoir des patients. Il existe déjà aujourd'hui un protocole d'accès direct aux kinés, s'ils exercent dans une MSP. Ouvrir aux CPTS, c'est offrir plus de possibilités. On a besoin de réaliser des expérimentations partout, pour que cela soit plus lisible et plus facilement explicable.

Et en cas de problèmes médicaux ?

Dans l'accès direct, il n'y a pas de délégation des tâches, le kiné fait son travail de kiné, mais sans ordonnance et ce jusqu'à 8 séances par an. C'est important de faire attention, car cela ne correspond pas à des protocoles, il n'y a pas de diagnostic médical. Nous avons un diagnostic kinésithérapique mais s'il y a un signe de gravité, nous avons besoin qu'un médecin examine le patient.

Vers une meilleure coopération entre professionnels ?

Avec les médecins, nous allons davantage collaborer, l'accès direct va amener les kinés à davantage communiquer, à informer le médecin traitant sur ce qui a été fait : cela va permettre une meilleure communication entre les trois parties (médecin, patient, kiné). En région Centre-Val de Loire, comme souvent, on va réussir à se

parler. C'est une vraie opportunité de renforcement du dialogue et de la coopération entre médecins et kinés, donc cela sera bénéfique pour les soins des patients.

Vous avez rédigé une thèse sur le sujet...

Oui, j'ai observé des kinés en accès direct, pour expliquer et faire des formations. Il y a des règles : je repère des signes de gravité et si cela mérite un diagnostic médical, j'appelle le médecin traitant voire le 15 en cas d'urgence. Dans les autres cas je commence les soins kinés. En fluidifiant le parcours de soins, cela nécessitera moins de temps pour soigner quelqu'un avant que ses troubles ne s'installent. Aujourd'hui, bien trop de patients se présentent à nous alors que leurs troubles sont déjà chroniques. L'enjeu c'est donc de les prendre en charge plus tôt, limiter le retard diagnostique et de prise en charge kinésithérapique. J'ai fait de la recherche car je voulais comprendre le lien entre ce qu'on nous enseignait et la réalité du terrain : entre le prescrit et le réel, pour rapprocher la théorie de la pratique, pour être plus performant. Je suis également enseignant à l'école de kiné, à la faculté de médecine et je fais de la formation continue, pour des praticiens déjà formés, justement sur les signes de repérage des signes de gravité tout en intégrant des notions de communication interprofessionnelle.

LE DÉCRET POUR L'EXPÉRIMENTATION SUR L'ACCÈS DIRECT EN CPTS EN KINÉSITHÉRAPIE VIENT DE SORTIR !

L'expérimentation commencera le 28 août 2024, pour une durée de 5 ans.

DÉPARTEMENTS D'EXPÉRIMENTATION



CETTE EXPÉRIMENTATION EST ACCESSIBLE À TOUS LES KINÉSITHÉRAPEUTES QUI SONT ADHÉRENTS À UNE CPTS DANS UN DE CES DÉPARTEMENTS.

- 📅 Le nombre de séances est limité à **8 séances** en l'absence de diagnostic médical.
- 🚫 Pas de formation complémentaire nécessaire.
- ▶ Déclaration sur une **application** en ligne dédiée sur le **site internet de l'ARS** du département.



SNMKR
SYNDICAT NATIONAL
DES KINÉSITHÉRAPEUTES
FRANÇAIS

Sommaire

Dans ce numéro, vous trouverez :

- La météo sanitaire
- Prévention : Les bons gestes à adopter pour un été sans souci
- Relais de la flamme et Tour de France : anticipez vos déplacements
- Au CH Jacques Coeur de Bourges, la régulation des urgences par le 15 mise en place
- A Dreux, le pôle gériatrique organise ses jeux Old'ympiques !
- Une offre de prise en offre en ophtalmologie de pointe à Châteaudun
- A Châteauroux, les véhicules du centre hospitalier se mettent à l'électrique
- Un premier Centre territorial de ressources pour l'Indre-et-Loire à Preuilley-sur-Claise
- Lancement officiel de la Communauté 360 de l'Indre-et-Loire !
- Un nouveau schéma départemental pour l'eau potable dans le Loir-et-Cher
- Portrait : dans le Loiret, Sabine Duflo lutte contre la surexposition aux écrans
- L'outil ViaTrajectoire se déploie dans la région
- Au CHRU de Tours, on développe un outil d'aide à la décision : le Projet Genially
- Une campagne contre les mutilations sexuelles à partager
- Nouvelle convention médicale : un accord ambitieux avec des engagements concrets
- En pratique : L'URPS Pédicures-Podologues fait de la prévention
- De nouveaux appels à projets
- Votre agenda
- Le coin RH : Laurent Salsac décoré de l'Ordre national du Mérite
- La santé recrute en Centre-Val de Loire

La météo sanitaire

Coqueluche : une meilleure vaccination des femmes enceintes

En France, les différents indicateurs de surveillance de la coqueluche suivis par Santé publique France confirment une situation épidémique installée sur le territoire avec une circulation de la bactérie très importante au cours du premier semestre 2024 et qui s'intensifie ces dernières semaines (voir le bulletin national [par ici](#)). La politique vaccinale contre la coqueluche en France vise à réduire les formes sévères, les hospitalisations et les décès liés à la coqueluche qui surviennent essentiellement chez les nourrissons de moins de 6 mois. La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le second

trimestre de grossesse, en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée. Cette vaccination doit être effectuée à chaque grossesse. En l'absence de vaccination de la mère au cours de la grossesse, la vaccination de la mère en post-partum et des personnes susceptibles d'être en contact étroit avec le nourrisson durant ses 6 premiers mois de vie (stratégie dite du cocooning). La vaccination est la meilleure façon de diminuer le risque de coqueluche chez un nourrisson par les anticorps produits par la mère. Le nouveau-né sera protégé dès sa naissance et pendant les premiers mois de sa vie. Les pays qui vaccinent les femmes enceintes n'ont pas observé d'augmentation des effets indésirables chez la femme, le fœtus ou le nouveau-né. La vaccination contre la coqueluche pendant la grossesse permet, pour les nourrissons de moins de 3 mois :

- De diviser par presque 4 le risque de coqueluche
- De réduire de moitié le nombre d'hospitalisations
- De réduire de 95 % le nombre de décès liés à la coqueluche

Retrouver les indications de prise en charge [par ici](#). Pour plus d'informations, consultez le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire, [à consulter ici](#).

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à l'adresse ars45-alerte@ars.sante.fr.

Focus Prévention

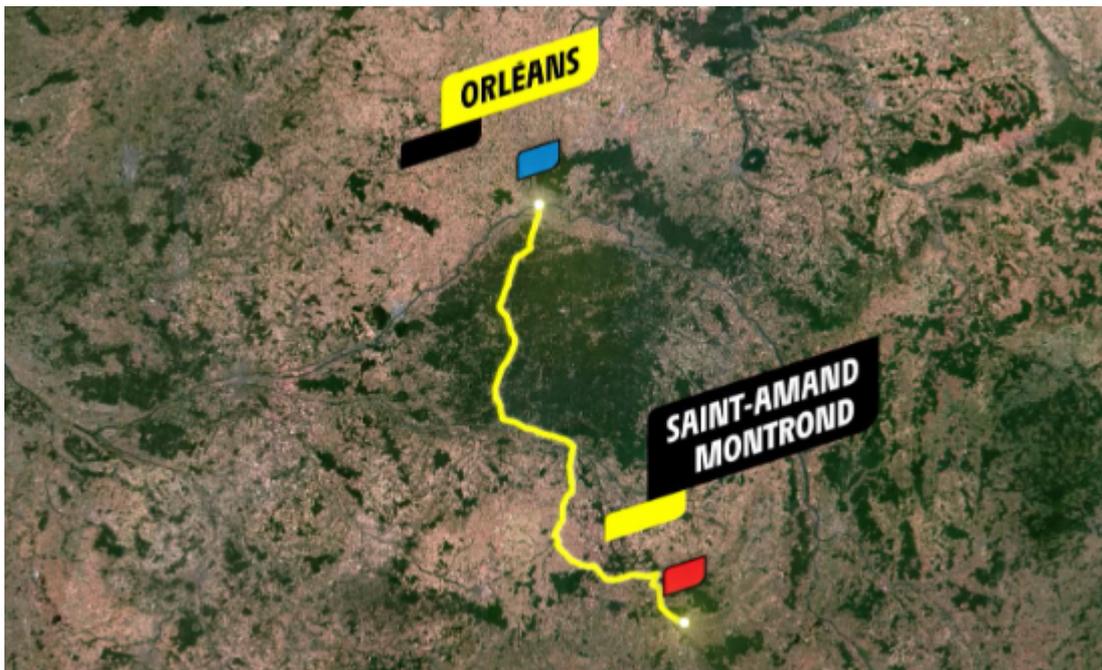
Les bons gestes à adopter pour un été sans souci

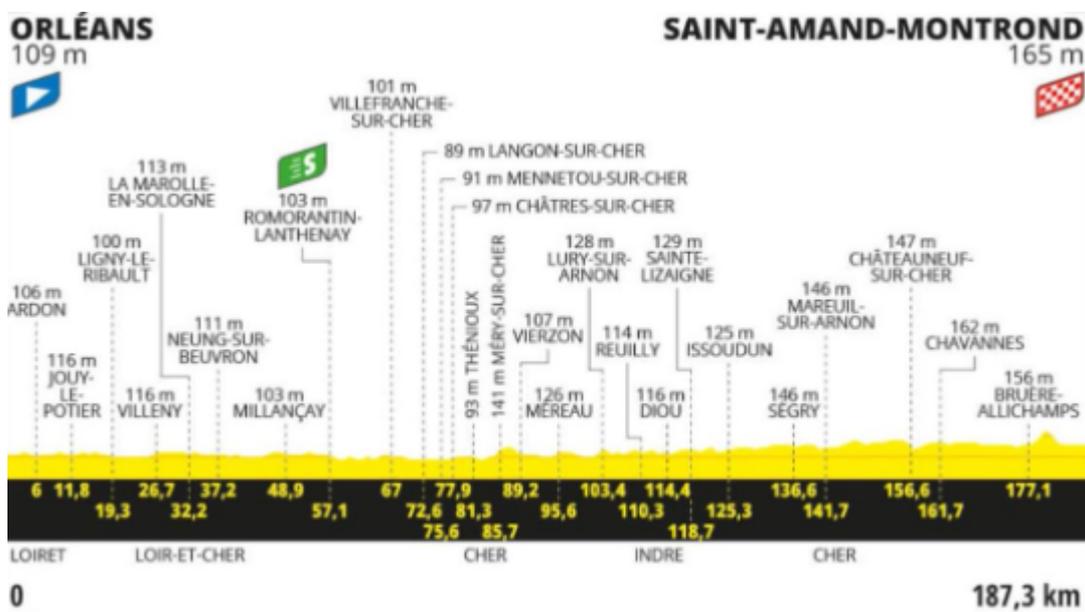


Vos patients connaissent-ils les bons gestes pour que la balade en forêt, le séjour à la mer ou l'après-midi en famille à la base nautique se passent au mieux ? Connaissent-ils les gestes à effectuer en cas de piqûre de méduse ou de morsure de vipère ? Quels sont les signes d'un coup de chaleur chez les enfants ? Comment conserver ses médicaments en cas de fortes chaleurs ? Comment pêcher et consommer les coquillages sans risquer une intoxication alimentaire ? Comment conserver au mieux les aliments à l'occasion d'un pique-nique ? Le ministère de la Santé a réalisé un dossier pour un été sans souci, que vous pouvez partager, [par ici](#). Santé publique France a également publié un nouveau site "Vivre avec la chaleur", dans lequel vos patients pourront mieux comprendre et s'adapter aux fortes chaleurs. Il est disponible [par ici](#), n'hésitez pas à le partager !

En bref 🏃

Relais de la flamme et Tour de France : professionnels de santé, anticipez vos déplacements !





La France se prépare à accueillir du 26 juillet au 11 août les Jeux olympiques d'été pour la première fois depuis un siècle. Du 28 août au 8 septembre, elle organisera également les premiers Jeux Paralympiques d'été de son histoire. Temps fort incontournable de cette olympiade, le Relais de la Flamme sillonne pendant 69 jours le territoire français (450 villes traversées et 6 territoires ultra marins) jusqu'à la cérémonie d'ouverture à Paris le 26 juillet 2024. Le mercredi 10 juillet 2024, la Flamme Olympique débutera son parcours dans le Loiret au Malesherbois et terminera sa course à Orléans, pour la cérémonie du chaudron. Cet événement marquera le début de la grande fête populaire que seront les Jeux. La circulation en centre-ville sera fortement modifiée. Professionnels de santé, anticipez vos déplacements, vos stationnements, vos consultations... La flamme passera à 8h20 au Malesherbois, à 9h20 à Sully-sur-Loire, à 11h06 à Montargis, à 12h11 à Neuville-aux-bois, à 14h34 à Gien, à 16h11 à Meung-sur-Loire et à 18h00 à Orléans. Le parcours dans l'ensemble du Loiret est accessible [par ici](#). En région Centre-Val de Loire, la flamme a déjà fait escale le 27 mai dernier dans l'Indre, seul département qui hébergera des épreuves des JO. Avant de repasser par l'Eure-et-Loir la journée du dimanche 7 juillet puis de redescendre jusqu'en Loir-et-Cher le lundi 8 juillet. Dernière étape en région le 10 juillet dans le Loiret.

Attention, au même moment, le Tour de France passera en Centre-Val de Loire, le mardi 9 juillet 2024. Au lendemain d'une journée de repos à Orléans, le peloton prendra le départ de la 10e étape depuis la cité johannique pour rejoindre Saint-Amand-Montrond dans le Cher. Départ de la caravane à Orléans à 11h25, puis du peloton, qui passera dans quatre départements de notre région, à l'exception de l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire. Là-aussi, prenez le temps de regarder les horaires de passage proche de votre lieu d'exercice. Infos et horaires sur cette étape [par ici](#).

Au CH Jacques Cœur de Bourges, la régulation des urgences par le 15 mise en place



Le Dr Isabelle Meyer, cheffe du Samu du centre hospitalier Jacques Coeur de Bourges, est satisfaite. Depuis le 1er juillet, la régulation des urgences, via le numéro 15, est en place. Une régulation qui permet d'accompagner les travaux majeurs de refonte des urgences, qui réduisent les places de parking Pour les patients, comment cela se passe-t-il ? "Ils ne peuvent plus se présenter directement aux urgences, ils doivent d'abord appeler le 15, vers une consultation médicale ou un rendez-vous en soins non programmés sur le territoire, si besoin, selon l'urgence, ou encore une téléconsultation...", nous explique le Dr Meyer. "C'est désormais le bon soin, au bon moment, au bon endroit". La régulation des urgences permet également de mieux lisser les passages, en reportant certains actes non urgents au lendemain, lorsque l'équipe médicale est moins occupée. "Cela permet aux patients de ne pas attendre, le personnel pourra mieux s'occuper d'eux". Les urgences de Bourges reçoivent en moyenne 120 passages par jour, dont 60% non régulés. Jusqu'à aujourd'hui. "Lundi, on a eu moins d'appels que d'habitude, on s'attendait à en avoir davantage, car l'information est bien passée, les habitants ont commencé à appeler le Samu pour savoir s'ils pouvaient venir aux urgences. Ils ont pris le pli, il n'y a pas d'agressivité". Côté travaux, l'unité d'hospitalisation des urgences a déjà été transférée dans de nouveaux locaux, pour refaire les salles d'attente, la zone d'admission... "Ensuite ce sera secteur par secteur, cela va contraindre nos capacités d'accueil". C'est parti pour 2 ans de travaux, en site occupé. Les urgences du CH Jacques Cœur sont gérées par un médecin d'accueil en journée et un médecin de circuit court, pour les petits traumatismes, ainsi que deux médecins urgentistes H24. Les équipes médicales et paramédicales du SMUR viennent en

appui aux urgences lorsqu'ils ne sont pas de sortie. Le service d'accès aux soins du département, quant à lui, sera lancé en septembre. "Tout est prêt !", conclut le Dr Meyer.

Portrait : dans le Loiret, Sabine Duflo lutte contre la surexposition aux écrans



Son combat : la lutte contre la surexposition aux écrans ! Sabine Duflo, psychologue et thérapeute familiale, formatrice – et "qui a toujours travaillé pour la fonction publiques hospitalière", nous précise-t-elle –, est une femme engagée. Elle a récemment contribué à une plateforme de mesures concrètes auprès des services de l'Etat, est récemment intervenue au forum du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, le 20 juin dernier (expositions aux écrans : quels risques ? quels accompagnements ?), mais travaille principalement à l'EPSM du Loiret Georges Daumézou. "Depuis septembre 2020, je travaille au CMP de Meung-sur-Loire, rattaché à l'EPSM, et un jour par semaine dans une consultation

Addictions Écrans, pour les adolescents et leur famille". L'objectif : prendre en charge les adolescents qui connaissent une surexposition aux écrans et à des contenus inadaptés, ce qui engendre un comportement addictif. "Des règles doivent s'appliquer à toute la famille, c'est pourquoi je reçois en famille, dans des consultations d'une heure minimum. Cela demande une expertise spécifique, j'ai été formé à la thérapie familiale systémique, car je crois qu'il y a un vrai lien entre la surexposition aux écrans et la vie familiale". Une fois les nouveaux usages mis en place, les CMP poursuivent les soins. Ils sont aussi chargés de repérer les adolescents surexposés, sans autres troubles associés. "Cela engendre des problèmes de décrochage scolaire, de comportement au sein de la famille". Entre 3 et 10 ans , il s'agit de prévenir. "C'est plus facile, parce que les parents restent maîtres des usages, du temps, des appareils. A partir du collège, les parents ont plus de difficultés à gérer".

Sabine Duflo travaille aussi à un projet de formation des professionnels de l'enfance et de la petite enfance au sein de l'IFPM, en psychomotricité, sur les effets de la surexposition. "Tous les enfants de CMP sont des candidats à la consultation. Une unité dédiée pour les cas les plus complexes était nécessaire". Avec son collectif CoSE, elle partage des [affiches](#) pour toutes les maternités : "ne cherchez pas votre bébé sur Instagram, il est dans vos bras". Mais aussi un [écrantomètre](#), inspiré par le violentomètre utilisé pour sensibiliser les femmes aux violences conjugales. Avec cet outil, les professionnels de l'enfance, les parents, disposent d'un outil qui permet à l'adolescent à la fois d'évaluer son rapport aux écrans mais aussi de prendre conscience des usages qui l'enferment, nuisent à son bien être psychologique. "Il y a également la méthode des 4 pas, ce sont des conseils simples et efficaces pour réguler les écrans à la maison : pas d'écrans le matin, pas d'écrans durant les repas, pas d'écrans avant de s'endormir, et pas d'écrans dans la chambre de l'enfant. Mettre en place ces 4 temps sans écrans, c'est permettre à l'enfant d'être plus attentif en classe, de mieux développer son langage, sa pensée, son imagination, sa capacité à être seul, son autonomisation, et de faire la distinction entre le réel et le virtuel". Retrouvez les supports proposés par Sabine Duflo [par ici](#).

A Dreux, le pôle gériatrique organise ses jeux Old'ympiques !



Le vendredi 28 juin dernier, le 8ème étage du centre hospitalier de Dreux était bien animé ! Le pôle gériatrique et SMR de l'hôpital organisait pour la seconde fois ses Jeux Old'ympiques. "L'année passée, c'était le Challenge SSR, un des soignants a trouvé un nouveau nom, en lien avec les Jeux olympiques", nous raconte Pauline Guet, enseignante en activités physiques adaptées (APA). "Cela s'est super bien passé, avec cinq ateliers différents". Au programme : des ateliers d'équilibre pour solliciter les membres supérieures, un quizz sur le sport et les Jeux olympiques, un relais en fauteuil classique pour les patients et en fauteuil hémiplegique pour les soignants, une boccia (pétanque) adaptée... "Toute l'après-midi, ils ont tourné sur les 5 ateliers. On a eu 24 participants, en binôme patient-soignant". Et à la fin, une belle cérémonie de récompense ! "Le but de cet événement était de créer un nouvel échange entre le patient et le soignant, autre que l'acte de soin : montrer que les personnes âgées peuvent faire beaucoup de choses, même s'ils en doutent eux-mêmes. Dans un autre contexte, avec une autre ambiance, ils sont capables et cela prouve à eux-mêmes qu'ils en sont capables. Mais aussi pour l'équipe de rééducation (constituée d'une enseignante APA, de deux kinésithérapeutes, un ergothérapeute et une animatrice, ndlr) de montrer aux autres soignants notre quotidien et nos pratiques".

**Une offre de prise en offre en ophtalmologie de pointe à
Châteaudun**



A gauche, M. El Houssain Bourasse, infirmier anesthésiste et coordinateur du bloc, et à droite, le Dr Abdeldjalil Mansouri, chef de service.

Connaissez-vous la spécificité du CH de Châteaudun en ophtalmologie ? Depuis le 1er mars 2020, les chirurgies de la cataracte, de la rétine, de la paupière et de la cornée peuvent être prises en charge en ambulatoire et ça marche ! "On n'était pas un hôpital de première ligne pendant la crise du Covid-19 en 2020, on a pu continuer à déployer le projet", nous explique le Dr Abdeldjalil Mansouri, chef de service ophtalmologie du CH de Châteaudun. "La vocation du service, qui accueille des internes, était de rendre service à toute la population du département, mais nous travaillons aussi pour la région, avec une antenne à Beaugency". Avec désormais 2 salles réservées à l'ophtalmologie et une équipe médicale qui s'est petit à petit étoffée, le service propose une offre 100% ambulatoire. "On a eu du mal à trouver du personnel qualifié, on a donc mis en place un système de Surgicube®, idéale pour des interventions chirurgicales légères, pratiquées sur des petites surfaces et sous anesthésie locale". Une salle de consultation a donc pu être transformée aux standards d'un bloc, compatible avec la chirurgie de la cataracte. "Après une expérimentation à l'hôpital Rothschild (AP-HP) et à la Pitié-Salpêtrière, on a été le premier centre hospitalier de proximité à le mettre en place. Le patient vient à pied, il peut repartir à pied, avec un confort plus important, moins de stress. "C'est un cercle vertueux, plus il y a de l'activité, plus il y a de l'attractivité". La mairie de Beaugency a demandé la création d'une antenne. "L'ARS a créé un nouveau modèle, avec deux hôpitaux de deux départements différents qui collaborent, cela crée du lien". Avec deux blocs opératoires, une salle Surgicube® pour la cataracte, une quinzaine de médecins dont deux détachés à Beaugency, l'hôpital de Châteaudun rayonne.



Lors de sa visite récente au CH de Châteaudun, la directrice générale de l'ARS a pu découvrir cet équipement original ; elle a souligné l'intérêt de ce cube "permettant de remplacer une salle d'opération pour des interventions chirurgicales légères, et qui permet de raccourcir le circuit du patient tout en améliorant son confort. Ce matériel de pointe est consacré aux interventions ophtalmologiques et confirme le caractère innovant du centre hospitalier de Châteaudun. Cet investissement semble rendre service mais ne pas encore, à ce jour, être utilisé à son plein potentiel. C'est la raison pour laquelle il me semble utile de travailler à la diversification de l'utilisation de ce cube, en posant les pistes de développement d'interventions chirurgicales sur celui-ci, les besoins RH correspondants, les avantages et inconvénients de chaque option au regard de l'occupation de votre bloc opératoire, et la stabilisation d'un projet: activités nouvelles, opérateurs concernés, créneaux opératoires dédiés, organisation des flux de patients, évaluation médico-économique des stratégies. Un comité de pilotage pourrait être dédié à ce volet de votre projet médical" a-t-elle ensuite proposé par écrit au Centre hospitalier.

A Châteauroux, les véhicules du centre hospitalier se mettent à l'électrique



La mobilité verte prend tout son sens au centre hospitalier Châteauroux-Le Blanc. L'établissement s'est progressivement équipé, depuis une dizaine d'années, de véhicules électriques. Sur une flotte de 120 véhicules, ce sont désormais 21 d'entre eux qui tournent à l'électrique. "Les premiers véhicules avaient été achetés par l'hôpital il y a 2 ans, pour faire de la distribution de colis, de courrier, de la course interne. Désormais, les agents peuvent les réserver pour aller voir des patients, se rendre à des formations...", nous confie Cécile Poupet, responsable du service transports. "Il y avait une problématique de distance, mais les batteries sont devenues plus performantes". Le CH a notamment pu acquérir des kangoo électriques, qu'il a fait modifier avec l'ajout de cellules frigorifiques, pour les circuits "froid". Mais l'innovation est également au service des patients, puisque le CH de Châteauroux possède aujourd'hui une ambulance électrique. "Nous avons également une stratégie de mise en place de bornes électriques, notamment en charge rapide, sur le site de Châteauroux, celui du Blanc, mais aussi sur les CMP". A venir, l'achat de vélos électriques, que les agents pourront réserver sur les sites les plus proches, "comme pour se rendre au SSR à proximité de l'hôpital, c'est une demande des agents".

Un premier Centre territorial de ressources pour l'Indre-et-Loire à Preuilley-sur-Claise



Annissia Dutey, cadre supérieure de santé et coordinatrice du CRT Loches Sud Touraine, à gauche, et Elodie Badet, directrice du CRT, à droite.

Mis en œuvre depuis janvier 2024, un premier Centre de Ressources Territorial pour le département d'Indre-et-Loire vient de voir le jour. Rattaché à l'EHPAD de Preuilly-sur-Claise, ce nouveau centre intervient sur le territoire Loches Sud Touraine, ce qui correspond à 67 communes pour une superficie de 1 809 km². A la suite d'un appel à candidature sur la transformation de l'offre médico-sociale, le projet est né d'une réflexion collective, avec le soutien de l'ARS et du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, avec la participation active des partenaires du territoire Loches Sud Touraine. L'objectif du CRT ? Permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible, de donner accès aux ressources et compétences gérontologiques au bénéfice des professionnels de la filière et des personnes âgées (plus de 60 ans) du territoire, et d'intervenir à domicile en complément des services classiques. Et ainsi proposer une alternative à l'entrée en établissement. Actuellement, la priorité est donnée à la constitution de l'équipe du CRT (septembre 2023/2024), à la rencontre avec les partenaires du territoire (1er semestre 2024), à la constitution de la file active (bénéficiaires du CRT), à l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisés pour chaque bénéficiaire du CRT et à la participation aux réunions d'un "club des utilisateurs CRT", à l'échelle régionale, portée par l'ARS. Le CRT est financé à hauteur de 400 000 euros par an. À ce jour, 24 personnes âgées ont été prises en charge au sein de la file active du CRT, toutes adressées par les SSIAD du territoire Loches Sud Touraine. Parmi ces

bénéficiaires, 34 interventions ont été réalisées, comprenant des bilans par l'ergothérapeute, la diététicienne, la psychologue et par l'ASG. En route !

Lancement officiel de la Communauté 360 de l'Indre-et-Loire !



En Indre-et-Loire, depuis le mois d'avril, la Communauté 360 est en place. Le premier Comité Territorial d'Indre-et-Loire, co-présidé par Guillaume Saint-Cricq, secrétaire général adjoint de la préfecture d'Indre-et-Loire, Cécile Chevillard, vice-Présidente du Conseil départemental et Myriam Sally-Scanzi, directrice départementale de l'Agence Régionale de Santé s'est réuni le 11 avril dernier pour officialiser son lancement. Porté par l'Association APF France Handicap et financée par l'Agence régionale de santé, la Communauté 360 apporte une réponse inconditionnelle et de proximité aux personnes en situation de handicap (reconnues ou non par la MDPH) et leurs aidants ainsi qu'aux professionnels qui les accompagnent. Grâce à son réseau et dans une logique d'interconnaissance entre les acteurs du territoire, l'objectif est d'informer et orienter les personnes en situation de handicap et leurs proches afin qu'ils ne se retrouvent pas en situation de rupture dans leur parcours de vie. Des conseillères en parcours sont à l'écoute de vos patients/résidents du lundi au vendredi de 9h à 17h au 0800 360 360 (numéro vert gratuit) ou par mail à l'adresse communaute360.37@apf.asso.fr.

Faciliter le travail des soignants et améliorer l'orientation des patients dans le système médico-social : l'outil ViaTrajectoire se déploie dans la région



A gauche, Morgane Kerebel, chargée d'accompagnement territorial dans le Loiret, et à droite, Mélanie Carpentier, cheffe de projet ROR/ViaTrajectoire.

Morgane et Mélanie travaillent toutes les deux au Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé (GRADeS), à Olivet, sur le déploiement de ViaTrajectoire. "C'est un outil numérique d'orientation national, au service des plateformes de coordination et d'orientation (PCO), dans lequel on retrouve 4 modules : sanitaire (hospitaliers, SSR, HAD), grand âge (ehpad, résidences), handicap, et TND depuis mars 2023 en pilote dans le 36 et 37, qui sera généralisé fin 2024", nous explique Mélanie Carpentier, accompagnée de sa collègue Morgane Kerebel. Leur mission : simplifier l'admission en établissement ou service médico-social. L'objectif de l'outil : trouver une structure, une unité adaptée au besoin du patient, de l'utilisateur, par rapport à ses besoins propres (équipements, professionnels de santé...). Pour le sanitaire et le grand âge, cela peut être à la demande d'un médecin, d'une assistante sociale, de la personne elle-même, d'un proche aidant. Mais en 2024, l'objectif est d'augmenter l'utilisation de l'outil sur le volet handicap, dont les demandes passent par les MDPH. Il permettra, lorsque son déploiement sera entièrement réalisé, de rechercher les établissements ou services correspondant aux orientations définies par la CDAPH ; de renseigner le dossier unique d'admission pour envoyer vos demandes dans les établissements et services médico-sociaux ; et de suivre l'avancée des demandes adressées aux établissements et services médico-sociaux.

Le 7 juin dernier, les 6 MDPH, l'ARS, le GRADeS et la CNSA se sont réunis pour faire le point sur l'avancement du déploiement de ViaTrajectoire en région. Actuellement, le taux régional en Centre-Val de Loire d'établissements actifs s'élève à 67,15% (chiffres juin 2024). L'objectif est d'atteindre 90% cette année. Actuellement, la région Centre-Val de Loire détient le taux le plus bas d'établissements actifs pour la France métropolitaine. "Un autre enjeu majeur est la fiabilisation des données (aussi bien du côté des ESMS que des MDPH) dans ViaTrajectoire", dans un contexte d'ouverture prochaine d'un Dossier Unique d'Admission. Les MDPH se sont fortement investies sur ce sujet en effectuant un important travail d'élimination des doublons. Les ESMS qui doivent désormais mettre à jour leurs données sur le nombre de places installées, d'usagers accueillis et d'usagers en liste d'attente. A titre d'exemple, 53% des unités en ESMS n'affichent pas de liste d'attente. Pour y parvenir Morgane Kerebel, Mélanie Carpentier et leurs collègues dans les autres départements sont à votre service pour vous conseiller et vous accompagner au mieux. Une question sur l'outil ou le besoin d'être formé ? Contactez l'équipe à l'adresse viatrajectoire@esante-centre.fr.

Au CHRU de Tours, on développe un outil d'aide à la décision : le Projet Genially



Les équipes tourangelles de médecine intensive et réanimation et du centre de données cliniques sont lauréates de l'appel à projets MESSIDORE avec le CEPR et l'Université, porté par l'Inserm et l'IReSP, dans le cadre de son programme stratégique de recherche collaborative en santé soutenu par le Ministère de la santé et de la prévention. A travers le projet Genially, elles travaillent à la conception d'un algorithme d'aide à la décision pour les médecins réanimateurs. Un consortium national et multidisciplinaire a été constitué

(services de réanimations, unités INSERM spécialisées en science de la donnée, groupe de réflexion éthique) et est coordonné par l'Université de Tours. La recherche sur données massives étant source de beaucoup d'interrogations, un groupe de réflexion a été constitué pour discuter des considérations éthiques et sociétales qui seront générées. Ce groupe, animé par l'Espace de Réflexion Éthique Région Centre-Val de Loire, sera chargé de mener des consultations pour discuter les points d'intérêts et les préoccupations du projet, dont ceux liés à l'utilisation de l'IA, et d'émettre différentes recommandations. Ce groupe de travail est riche de personnes aux fonctions et horizons très divers : médecin gériatro-psychiatre, chercheur en philosophie appliquée à l'éthique, docteur en éthique, directrice d'EHPAD, chercheur à l'INRAE... Pour tout comprendre du projet, visionnez la vidéo de présentation [par ici](#).

Une campagne contre les mutilations sexuelles à partager



Le déploiement d'une campagne sur les mutilations sexuelles féminines avant les vacances d'été figure parmi les mesures du [plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#) "Toutes et tous égaux" (2023-2027) dont le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes assure le pilotage. Cette campagne, "Impatiente à l'aller, mutilée au retour", portée par l'association "Excision Parlons-en !", a pour but de prévenir les risques d'excision et sensibiliser les jeunes filles à risque, leur entourage et les professionnels, avant les départs en vacances scolaires. Elle est composée d'un kit de communication, en libre accès et gratuit, qui contient une courte vidéo, à visionner et à partager [ici](#), et une affiche, à télécharger et à imprimer [ici](#). Pour en savoir plus sur la lutte contre les mutilations sexuelles féminines, consultez le site du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes par [ici](#).

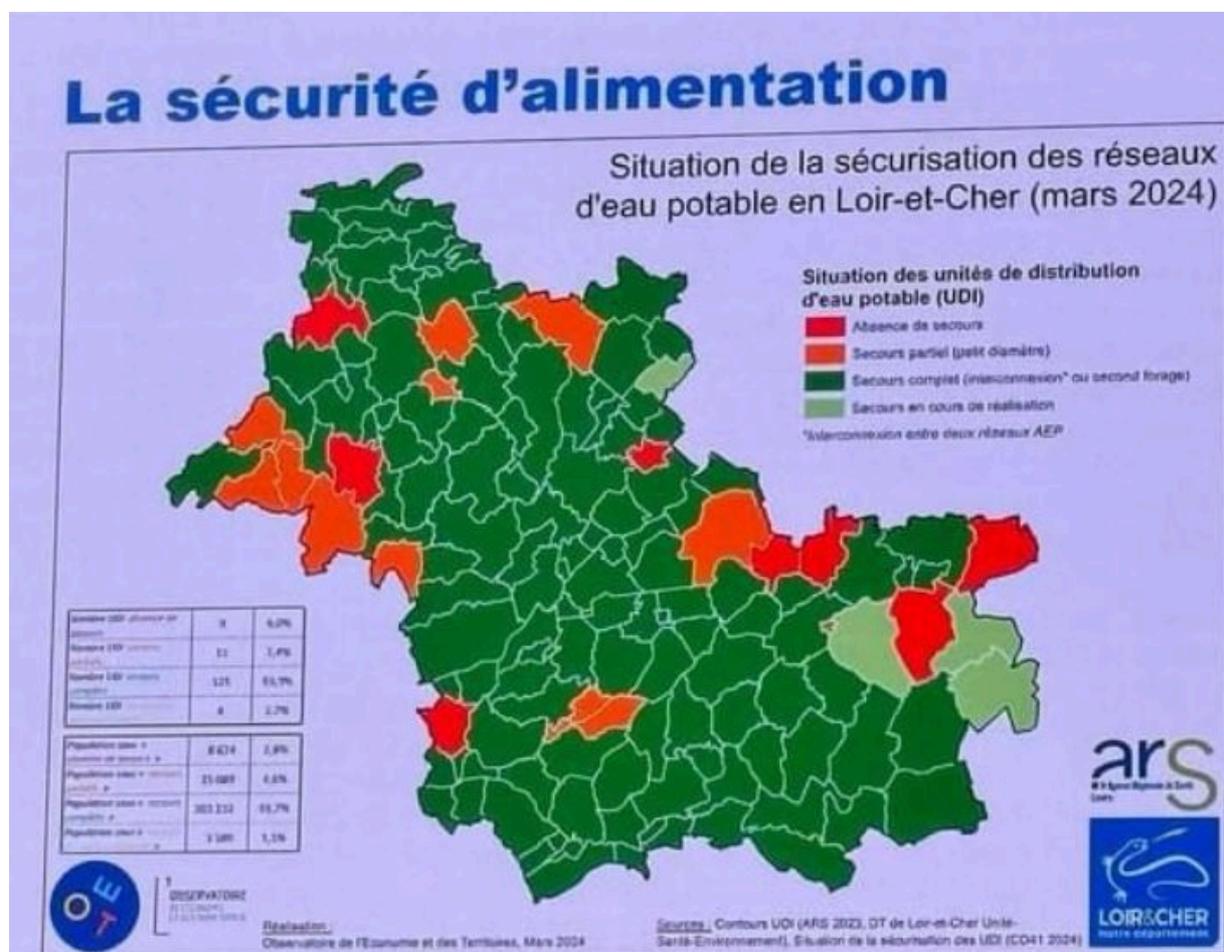
Nouvelle convention médicale : un accord ambitieux avec des engagements concrets



La nouvelle convention médicale a été publiée au Journal Officiel le 21 juin. Voici ce qu'il faut retenir du nouveau texte signé entre la Caisse nationale de l'Assurance Maladie et les syndicats de médecins libéraux. Après 18 mois d'intenses négociations, une nouvelle convention médicale a été signée le 4 juin et régira les liens entre les médecins libéraux et l'Assurance maladie pendant les 5 prochaines années. Au programme : la revalorisation de la consultation de base en médecine générale qui passera à 30 €, dès décembre 2024 ; le forfait médecin traitant, valorisant le suivi et la coordination des soins autour des patients, sera simplifié et revalorisé courant 2026 ; des aides plus importantes pour faciliter l'embauche d'assistants médicaux dès juillet 2024 ; le conventionnement, dès janvier 2025, des Équipes de Soins Spécialisés pour développer ce dispositif et mieux organiser l'offre de soins de spécialistes. Côté syndicats, 5 sur 6 se sont prononcés en faveur du texte : FMF, CSMF, MG France, SML et Avenir Spé-Le Bloc. Tout le détail, les principaux points à retenir, les évolutions et le calendrier d'application sont à retrouver sur le site de l'URPS Médecins Libéraux, [par ici](#).

Un nouveau schéma départemental pour l'eau potable dans le Loir-et-Cher

La sécurité d'alimentation



Le département de Loir-et-Cher a lancé la révision de son Schéma Départemental d’Alimentation en Eau Potable. Un travail en partenariat avec l’Agence de l’eau Loire-Bretagne et accompagnés des équipes de Pierre Léger (Suez Consulting Engineering). Au programme : 18 mois de travail avec l’Observatoire de l’Economie et des Territoires, “avec des modélisations pour intégrer au mieux les effets déjà à l’œuvre du dérèglement climatique”, a déclaré Jacques Launay, directeur de l’aménagement rural et de l’environnement au sein du Conseil départemental de Loir-et-Cher. Un nouveau schéma directeur, 12 ans après le précédent, pour quoi faire ? Il a pour objectif de définir la stratégie de l’eau potable sur les 10 prochaines années, en particulier d’interconnexion des collectivités. Les interconnexions doivent permettre de fournir de l’eau potable aux administrés en toutes circonstances. Dans un contexte de changement climatique et de potentiel déficit de certaines ressources, la réflexion sur les interconnexions représente un enjeu majeur pour l’ARS qui participe activement à la révision du schéma directeur d’alimentation en eau potable.

En pratique 

L’URPS Pédicures-Podologues fait de la prévention



L'URPS Pédicures-Podologues Centre-Val de Loire vous propose, sur son [site internet](#), diverses [publications](#) et supports autour des dangers pour les patients en cas de non prise en charge, des conseils pour bien prendre soin de soi ou encore des récapitulatifs des différents projets menés tout au long de l'année. Ces publications ont été conçues de manière à ce qu'elles soient compréhensibles par le plus grand nombre. C'est-à-dire sous des formes ludiques et attractives grâce à une schématisation de certaines situations ou de problèmes courants. A consulter et à partager ! 😊

Appel à projets

👉 Dans le cadre de son plan régional pour l'attractivité des professionnels de santé, l'ARS lance son 3e appel à candidatures d'attribution d'une prime d'attractivité estivale pour les nouveaux diplômés en contrepartie d'un engagement de travail d'un an au sein d'un établissement ou service médico-social pour personnes âgées ou en situation de handicap. Toutes les informations [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret ont pour objectif de promouvoir la transformation de l'offre médico-sociale sur le territoire de la Communauté de communes des 4 vallées (CC4V) permettant des expérimentations visant à sortir du tout institutionnel. Répondez à l'appel à manifestation d'intérêt portant sur l'évolution de cette offre médico-sociale jusqu'au 15 septembre [par ici](#).

👉 L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à projets innovants en psychiatrie à l'attention des établissements autorisés en psychiatrie publics et privés. Pour la 6e année consécutive, le Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) est renouvelé sur 2024. Toutes les informations [par ici](#).

Agenda

Colloque Surexposition aux écrans

Le **samedi 28 septembre** à Orléans, le collectif CoSE organise son 2ème colloque sur le thème de l'addiction aux écrans, des effets des contenus violents et de la pornographie chez les adolescents. Retrouvez le programme détaillé [ci-joint](#) et pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [par ici](#).

Journée prévention et promotion de la santé

La FRAPS Promotion Santé Centre-Val de Loire est heureuse de vous inviter à sa journée annuelle de la prévention et promotion de la santé : « Activité physique et Santé » le **jeudi 3 octobre** 2024, à Olivet (Loiret).

Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie

Le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb) Centre-Val de Loire porté par l'ARS et le CHRU de Tours organise sa première Journée Régionale des Référents en Antibiothérapie. Tout médecin ou pharmacien intéressé ou impliqué dans le bon usage des antibiotiques peut s'inscrire à cette journée. Grâce au soutien de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), cette journée est prise en charge via Infectio DPC et aura lieu le **mercredi 20 novembre** 2024 à la Maison des Sports, rue de l'aviation, 37210 Parçay-Meslay. Pour vous inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien [par ici](#).

Journée Régionale Intimité et Handicap

L'UNAPEI Centre-Val de Loire, le Centre Ressource Intim'Agir Centre-Val de Loire et le CREA Centre-Val de Loire organiseront une journée régionale le **jeudi 28 novembre** 2024 de 9h15 à 17h à l'Escale, à Saint Cyr Sur Loire : « Intimité et handicap : écouter, comprendre, respecter ». Cette journée ouverte à tous (personnes en situation de handicap, aidants, professionnels de l'accompagnement) se propose d'explorer différentes facettes de ce thème, à travers : les regards croisés d'un juriste, d'une aidante, d'une pair-intervenante et d'une psychologue-sexologue ; des ateliers et des stands thématiques : théâtre-forum, socio-esthétique, portraitiste, etc. Les inscriptions seront ouvertes début du mois de juillet.

Le coin RH

Laurent Salsac décoré de l'Ordre national du Mérite



Samedi 29 juin dernier se déroulait la Journée Interdépartementale de l'Ordre des Infirmiers d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. En fin de journée, Laurent Salsac, infirmier en pratique avancée pathologies chroniques stabilisées prévention et polypathologies courantes, président de l'Ordre des Infirmiers d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, a été décoré Chevalier de l'Ordre National du mérite par François Blanchecotte, président du Syndicat des Biologistes, en présence de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre national du Mérite du 37 avec son porte drapeau. En présence de nombreuses personnalités, famille et amis. Le président du CDOI 37-41 a remercié Fabienne Colboc pour sa présentation ainsi que Marie Lajus, ancienne préfète pour la validation. Il a dédié cette reconnaissance aux infirmières et infirmiers de l'inter-département investi.e.s chaque jour dans le soin à la population, des plus précaires aux plus isolés.

La Santé recrute en Centre-Val de Loire

- Coordinateur du PTSM d'Eure-et-Loir
- Recherche Psychiatre à la Clinique RONSARD
- Recherche Médecin Généraliste au sein de la Fondation Perce-Neige à TRUYES
- Opérateur de Soins Non Programmés dans la CPTS du Pays Chartrain

Envoyer votre annonce à l'adresse suivante : ars-cvl-paps@ars.sante.fr !

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°36 - 5 juillet 2024

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)